

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 34**8 janvier 2002****SOMMAIRE**

Advice Group 2000 S.A., Luxembourg	1620	Parland Holdings S.A., Luxembourg	1594
Association du Personnel des Services de Psychologie et d'Orientation Scolaires et du Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires, A.s.b.l., Luxembourg	1606	Partum S.A., Luxembourg	1594
B C B G, Bel Canto Business Generators S.A. Soparfi, Luxembourg	1624	Patpharm Holding S.A., Luxembourg	1590
Bross Engineering S.A., Luxembourg	1625	Perseus S.A., Luxembourg	1596
Colombe Assurances S.A., Luxembourg	1586	Picea Investment S.A., Luxembourg	1592
Forman International S.A., Mamer	1611	Piraeus Asset Management Europe S.A., Luxembourg	1595
ILC, S.à r.l., Bereldange	1613	Piraeus Asset Management Europe S.A., Luxembourg	1595
Interequity Insurance & Management Cy, S.à r.l., Fentange	1617	Porvins, S.à r.l., Luxembourg	1596
Lux-A-R, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	1615	Publinvest Finance Holding S.A., Luxembourg	1596
MD2 Marketing & Diffusion, S.à r.l., Luxembourg	1619	Rabo Robeco Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	1593
Montana Holding S.A., Luxembourg	1587	Rabobank Trust Company Luxembourg S.A., Luxembourg	1591
Montana Holding S.A., Luxembourg	1587	Redevco Offices Luxembourg S.A., Luxembourg	1597
Multimédia S.A., Ersange	1587	Reinvest S.A., Luxembourg	1597
Murex International Luxembourg S.A., Luxembourg	1588	Reinvest S.A., Luxembourg	1597
Nahema Holding Ltd S.A., Luxembourg	1588	Relesta S.A., Luxembourg	1597
Najac Holding S.A., Luxembourg	1589	Retail Estates Luxembourg S.A., Luxembourg	1598
Nectar Holding S.A., Luxembourg	1589	RGH Holdings S.A., Luxembourg	1598
Nectar Holding S.A., Luxembourg	1589	Rheinland Finanz und Invest, Holding A.G., Luxembourg	1595
New Line, S.à r.l., Luxembourg	1590	Ritchhold S.A.H., Luxembourg	1594
Nicobar Holding S.A., Luxembourg	1590	Romania Oil and Gas Investments, S.à r.l., Luxembourg	1599
Non-Ferrous Assets S.C.A., Luxembourg	1590	Rordi Holding S.A., Luxembourg	1598
Nordika Holdings S.A., Luxembourg	1590	Rordi Holding S.A., Luxembourg	1598
Nostro, S.à r.l., Luxembourg	1591	Roussillon Finances S.A. Holding, Luxembourg	1599
O.T.C. Investments S.A., Luxembourg	1592	Royale Belge Investissements S.A., Luxembourg	1600
Octavian, S.à r.l., Luxembourg	1588	Royale Belge Investissements S.A., Luxembourg	1600
Omnium Textile S.A., Luxembourg	1591	RPM Consulting S.A., Luxembourg	1599
Omnium Textile S.A., Luxembourg	1591	S.N.P., Société Nouvelle de Participations S.A., Luxembourg	1611
PAI Finance S.A., Luxembourg	1592	Saint Georges Finances S.A., Luxembourg	1601
Page Diffusion S.A., Luxembourg	1592	Sanitas Investissements S.A., Luxembourg	1601
Palatum Investments S.A., Luxembourg	1593	Savalor Holding S.A., Luxembourg	1603
Pan-European Industrial Properties Series I S.A., Luxembourg	1589	Savalor Holding S.A., Luxembourg	1603
Parkway S.A., Luxembourg	1593	Savalor Holding S.A., Luxembourg	1603
		SchmidtBank KGaA, Filiale Luxembourg, Luxembourg	1603

bourg	1602	Terracota International Trade & Finance S.A. (Holding), Luxembourg	1623
SchmidtBank KGaA., Luxembourg	1602	The World Equity Fund Advisory Company S.A., Luxembourg	1626
Schop Investissements S.A., Luxembourg	1602	The World Equity Fund Advisory Company S.A., Luxembourg	1626
Schop Investissements S.A., Luxembourg	1602	The World Equity Fund, Sicav, Luxembourg	1616
Schroff Holding S.A., Luxembourg	1604	The World Equity Fund, Sicav, Luxembourg	1616
Scorenco S.A.H., Luxembourg	1592	Thebani S.A., Luxembourg	1622
Seligman Global Horizon Funds, Sicav, Luxembourg	1605	Thebani S.A., Luxembourg	1622
Seligman Global Horizon Funds, Sicav, Luxembourg	1605	Timber Invest S.A., Luxembourg	1627
Shobai AG, Luxembourg	1606	Timber Invest S.A., Luxembourg	1627
Shobai AG, Luxembourg	1606	Top International S.A., Luxembourg	1609
Sigma Fund, Sicav, Luxembourg	1604	Transports 3A Holding, S.à r.l., Luxembourg	1629
Sigma Fund, Sicav, Luxembourg	1604	TVS (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1627
Sirtes S.A.H., Luxembourg	1595	TVS (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1627
Soceurfin S.A.H., Luxembourg	1596	TVS (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1628
Société Civile A.M. St Exupéry, Luxembourg	1610	TVS (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1628
Société Civile Coubertin, Luxembourg	1609	TVS (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1628
Société de Financement International S.A., Luxembourg	1609	TVS (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1628
Société Financière Anigh S.A., Luxembourg	1605	Ubam International Services S.A., Luxembourg ..	1626
Société Immobilière de l'III S.A., Strassen	1610	Ubam International Services S.A., Luxembourg ..	1626
Sogeho International S.A., Luxembourg	1622	Unico Asset Management S.A., Luxembourg	1630
Solidaire S.A., Luxembourg	1621	Unico Asset Management S.A., Luxembourg	1630
Solidaire S.A., Luxembourg	1621	Unico Asset Management S.A., Luxembourg	1630
Solidaire S.A., Luxembourg	1621	Union Bank of Norway International S.A., Luxembourg	1629
Sonica Investments S.A., Luxembourg	1622	Union de Gestion et de Participations S.A., Luxembourg	1629
Sorelu S.A., Luxembourg	1622	Unit Investments S.A.H., Luxembourg	1629
Sorina Holding S.A., Luxembourg	1623	Valli & Valli International S.A., Luxembourg	1621
Speech Products Holding S.A., Luxembourg	1624	Van Gulden AG, Luxembourg	1629
Speech Products Holding S.A., Luxembourg	1624	Verdoso Investments S.A., Luxembourg	1630
Speech Products Holding S.A., Luxembourg	1624	Verica, S.à r.l., Luxembourg	1605
Stadlux Investment S.A., Luxembourg	1623	Viale Marconi Immobiliare, S.à r.l., Luxembourg ..	1618
Strategic Ventures International S.A., Luxembourg	1625	W.L.F. World Line Formula S.A., Luxembourg ..	1623
Strategic Ventures International S.A., Luxembourg	1625	Welstreet S.A., Luxembourg	1599
Strategic Ventures International S.A., Luxembourg	1625	Wester S.A., Luxembourg	1631
Strategic Ventures International S.A., Luxembourg	1625	Wester S.A., Luxembourg	1631
Sufikupar S.A., Luxembourg	1600	Wester S.A., Luxembourg	1631
Tecnimont Holding Luxembourg S.A., Luxembourg	1610	Worlwide Communication, S.à r.l.	1603

COLOMBE ASSURANCES, Société Anonyme.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 5, rue Joseph Junck.

R. C. Luxembourg B 59.058.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 89, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Conseil d'Administration

- Monsieur Lucien Jugé, Administrateur de Société, demeurant à F-86140 Scorbe-Clairvaux, 9, lot les Chagnerottes.
 - LAU RE S.A. Société de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1616 Luxembourg, 26, place de la Gare, représentée par Monsieur Germain Demaegdts demeurant à F-79000 Niort, 15, impasse André Chénier.
 - ITM ENTREPRISES, Société de droit français ayant son siège social à F-75015 Paris, 24, rue Auguste Chabrières, représentée par Monsieur Alain Duffaut demeurant à F-31250 Revel, chemin des Lavandières.
 - Monsieur Eric Richard, Administrateur de Société, demeurant à F-17640 Vaux-sur-Mer, 52, avenue de Nauzan Plage.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

E. Mace

Directeur Agréé

(47572/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

MULTIMEDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5423 Ersange, 1, rue de la Forge.
R. C. Luxembourg B 62.995.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 97, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

(47315/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

MONTANA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 69.015.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 97, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

H. de Graaf

Administrateur

(47310/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

MONTANA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 69.015.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 97, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

H. de Graaf

Administrateur

(47311/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

MONTANA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 69.015.

Excerpt of the minutes of the Annual General Meeting

The Annual General Meeting of MONTANA HOLDING S.A. held on July 9, 2001 in Luxembourg has taken the following resolutions:

Third resolution

The resignations of Hans de Graaf and Pieter van Nugteren are accepted with immediate effect. Discharge is given to them for the exercise of their function to the date of this meeting.

Fourth resolution

The appointments of Laura Molenkamp and Koen van Baren as directors are accepted as of the date of this meeting. They will terminate the mandate of their predecessor, which will come to term at the issue of the annual general meeting of the year 2004.

Fifth resolution

The resignation of BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., formerly MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., is accepted with immediate effect. Discharge is given to them for the exercise of their function to the date of this meeting.

Sixth resolution

The appointment of COMCOLUX S.A., Luxembourg as Statutory Auditor is accepted as of the date of this meeting. They will terminate the mandate of their predecessor, which will come to term at the issue of the annual general meeting of the year 2004.

Seventh resolution

The Meeting decides to convert the subscribed capital from sixty-four million eight hundred ninety-one thousand Luxembourg francs (LUF 64,891,000.-) into one million six hundred and eight thousand six hundred and five euros

eighty-seven cents (EUR 1,608,605.87) represented by 64,891 shares without nominal value, with effect as from January 1st, 2001.

Eighth resolution

The Meeting decides to amend article 3 of the Articles of Incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million six cent huit mille six cent cinq euros quatre-vingt-sept cents (EUR 1.608.605,87) représenté par soixante-quatre mille huit cent quatre-vingt-onze (64.891) actions sans désignation de valeur nominale.»

For the Board of Directors

C. Speecke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 97, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47312/029/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

MUREX INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 75.043.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 20 juillet 2001 que le siège social de la société a été transféré à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, ainsi qu'au registre de commerce et des sociétés.

Luxembourg, le 20 juillet 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 555, fol. 88, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47316/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

NAHEMA HOLDING LTD, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 31.290.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

NAHEMA HOLDING LTD

Signature

Administrateur-Délégué

(47318/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

OCTAVIAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 72.551.

EXTRAIT

Il ressort des résolutions de l'associé unique du 2 mai 2001 que Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen, a été nommé gérant, en remplacement de Monsieur Kieran O 'Keefe, gérant démissionnaire, auquel décharge a été donnée. Le mandat du nouveau gérant prendra fin lors de l'approbation des comptes au 30 novembre 2000.

Il ressort des mêmes résolutions que la société est valablement engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47328/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

NAJAC HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.485.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 555, fol. 87, case 10.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Signature.

(47319/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

NECTAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.796.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 81, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(47320/699/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

NECTAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287/289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.796.

Décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 9 mai 2001 que les actionnaires ont accepté le remplacement du Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée a élu comme Commissaire aux Comptes:

FIDEI REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

Luxembourg, le 20 juillet 2001.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 81, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47321/699/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 79.900.

Avis de conclusion d'une convention de domiciliation et de gestion de service

Conformément à l'Article 5 point 10 de la loi du 23 décembre 1909, telle que modifiée par la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la conclusion d'une convention de domiciliation et de management entre les sociétés:

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

R. C. Luxembourg B 15.302

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy

et

PAN-EUROPEAN INDUSTRIAL PROPERTIES SERIES I S.A.

R. C. Luxembourg B 79.900

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy

La convention de domiciliation et de gestion de services datée du 5 avril 2001 a été conclue pour une durée indéterminée.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(47337/683/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

NEW LINE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

Signature.

(47322/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

NICOBAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 50.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 89, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	(86.493,74 USD)
Perte de l'exercice 2000	(4.881,27 USD)
Report à nouveau:	(91.375,01 USD)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47323/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

NON-FERROUS ASSETS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 29.222.

Les bilans au 31 mars 1999, 1998, 1997, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(47324/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

NORDIKA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.411.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 555, fol. 87, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47325/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

PATPHARM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.037.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour PATPHARM HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(47341/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

NOSTRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.649.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 98, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001. FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Soc. Civ..
(47326/592/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

OMNIUM TEXTILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 3.329.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(47329/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

OMNIUM TEXTILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 3.329.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 8 mai 2001

Les mandats de Monsieur Dominique Meillassoux, Monsieur André Dewavrin, Madame Anne-Françoise Melin, Monsieur Robert Reckinger, et Monsieur Emile Vogt, administrateurs et de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., Commissaire aux Comptes, venant à échéance lors de la présente Assemblée, celle-ci décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle durée d'un an.

Luxembourg, le 25 mai 2001.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47330/550/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 37.363.

Décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 7 mai 2000

L'assemblée décide de réélire Messieurs:

- Thomas Van Rijckevorsel, administrateur, Pays-Bas

- Johan Lont, administrateur de Sociétés, Pays-Bas

- Peter Konijnenburg, administrateur, Luxembourg

- Victor den Hoedt, administrateur, Luxembourg

- Jacques Bonnier, administrateur, Luxembourg

au poste d'administrateur pour une période d'une année.

L'Assemblée décide de réélire

- KPMG AUDIT

au poste de commissaire aux comptes pour une période d'une année.

Luxembourg, le 20 juillet 2001.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 81, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47351/699/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

O.T.C. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 39.441.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(47333/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

PAGE DIFFUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 67.788.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 555, fol. 88, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

(47334/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

PAI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 68.913.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

Signature.

(47335/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

PICEA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 52.858.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations de la réunion du conseil d'administration du 4 juillet 2001 que le siège social de la société a été transféré au 202, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47343/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SCORENCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 13.599.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

SCORENCO S.A.

Signatures

Administrateurs

(47379/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

PALATUM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 64.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 555, fol. 88, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2001

L'assemblée a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 26 juillet 2000.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(47336/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

PARKWAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 71.865.

Lors de l'assemblée générale du 24 janvier 2001, M. Paul Barker, avec adresse professionnelle à L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, a été nommé comme administrateur supplémentaire de la Société.

Le conseil d'administration de la société est composé depuis cette date comme suit:

1. M. Sven Eric Nielsen, demeurant à Lynbgy, Danemark
2. M. Henrik Specht, demeurant à Fredieriksberg, Danemark
3. M. Gregory J. McMahon, demeurant en Oldham, Royaume-Uni
4. M. Anfried Poege, demeurant à Lübeck, Allemagne
5. M. Jean-Pierre Winandy, demeurant à Luxembourg
6. M. Paul Barker, demeurant à Luxembourg

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

PARKWAY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 98, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47338/250/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

RABO ROBECO BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287/289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 29.129.

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue le 31 mai 2001:

- démission de M. Thomas C.A.M. van Rijckevorsel en tant que président du conseil d'administration de la RABO ROBECO BANK (LUXEMBOURG) S.A. avec effet au 1^{er} juin 2001;
- nomination de M. Guido M.P.M. van Berkel demeurant aux Pays-Bas en tant que nouveau président du conseil d'administration de la RABO ROBECO BANK (LUXEMBOURG) S.A. avec effet au 1^{er} juin 2001;
- nomination de M. Coen A.J. van der Lubbe demeurant à Luxembourg en tant que nouveau président du conseil d'administration de la RABO ROBECO BANK (LUXEMBOURG) S.A. avec effet au 1^{er} juin 2001.

A cette date, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Guido M.P.M. van Berkel, Président; demeurant aux Pays-Bas;
- Peter Konijnenburg, Administrateur-Délégué; demeurant à Luxembourg;
- Victor den Hoedt, Administrateur; demeurant à Luxembourg;
- Coen A.J. van der Lubbe, Administrateur; demeurant à Luxembourg;
- André Elvinger, Administrateur; demeurant à Luxembourg.

P. Konijnenburg / V. den Hoedt

Managing Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 79, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47350/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

PARLAND HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 28.899.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société PARLAND HOLDINGS S.A. qui s'est tenue en date du 29 juin 2001 au siège social que:

Monsieur André de Groot ayant présenté sa démission d'administrateur de la société (avec effet au 1^{er} juillet 2001), il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüschtikon (Suisse).

La ratification de la nomination de Monsieur Markus Neuenschwander nommé en remplacement de Monsieur André de Groot ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur André de Groot seront mises à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2001, vol. 555, fol. 64, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47339/812/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

PARTUM, Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 71.652.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 555, fol. 88, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 12 juillet 2001

L'assemblée a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(47340/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

RITCHHOLD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 34.831.

L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme RITCHHOLD S.A. réunie au siège social le 6 juillet 2001 a nommé, ERNST & YOUNG, Réviseur d'entreprises à L-2017 rue Richard Coudenhove - Kalergi, aux fonctions de Commissaire aux Comptes en remplacement de ELPERS & CO. REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., démissionnaire.

ERNST & YOUNG terminera le mandat de leur prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'an 2002.

A l'issue de cette assemblée, le Commissaire aux Comptes est:

- ERNST & YOUNG, REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l.

Les administrateurs sont:

- Hans de Graaf;

- Maarten van de Vaart;

- Carl Speecke.

Le siège est situé au:

10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg.

RITCHHOLD S.A.

Société Anonyme Holding

C. Speecke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2001, vol. 555, fol. 37, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47361/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

**PIRAEUS ASSET MANAGEMENT EUROPE S.A., Société Anonyme,
(anc. XIOSINVEST MANAGEMENT COMPANY S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.082.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour PIRAEUS ASSET MANAGEMENT EUROPE S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(47345/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

**PIRAEUS ASSET MANAGEMENT EUROPE S.A., Société Anonyme,
(anc. XIOSINVEST MANAGEMENT COMPANY S.A.).**

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.082.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 17 April 2001

It is resolved:

- to ratify the co-options of M.M. David A. Watson and Spyros N. Kritikopoulos as Directors in replacement of M.M. John P. Zairis and Iakovos G. Georganas, resolved on 1 February 2001.

- to re-elect the following persons as Directors for the ensuing year:

* Mr David A. Watson

* Mr Spyros N. Kritikopoulos

* Mr Yannis V. Vardinoyannis

* Mr Theodoros Gezepis

* M^e Jacques Elvinger

- to re-elect KPMG AUDIT, Luxembourg, as Statutory Auditor for the ensuing year.

Certified true extract

For PIRAEUS ASSET MANAGEMENT EUROPE S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47346/526/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

RHEINLAND FINANZ UND INVEST, HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.375.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 555, fol. 87, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47360/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SIRTES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.010.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 90, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

FIDUPAR

Signature

(47390/008/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

PERSEUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 29.664.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société PERSEUS S.A. qui s'est tenue en date du 29 juin 2001 au siège social que:

Monsieur André de Groot ayant présenté sa démission d'administrateur de la société (avec effet au 1^{er} juillet 2001), il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüschtikon (Suisse).

La ratification de la nomination de Monsieur Markus Neuenschwander nommé en remplacement de Monsieur André de Groot ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur André de Groot seront mises à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2001, vol. 555, fol. 64, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(47342/812/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

PORVINS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1722 Luxembourg, 1, rue Joseph Heintz.

Par la présente, pour des raisons personnelles, Monsieur José Pinto Quiaios démissionne de sa fonction de gérant technique de la société PORVINS, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1722 Luxembourg, 1, rue Joseph Heintz, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 9 juillet 2001.

J. Pinto Quiaios.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2001, vol. 555, fol. 44, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(47348/999/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

PUBLIVEST FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.928.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2001

L'Assemblée renouvelle les mandats des Administrateurs et du Commissaire de Surveillance pour une nouvelle période d'un an. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

PUBLIVEST FINANCE HOLDING S.A.

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 78, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(47349/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SOCEURFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.537.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 90, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

FIDUPAR

Signature

(47391/008/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

REDEVCO OFFICES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 23.905.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société REDEVCO OFFICES LUXEMBOURG S.A. qui s'est tenue en date du 29 juin 2001 au siège social que:

Monsieur André de Groot ayant présenté sa démission d'administrateur de la société (avec effet au 1^{er} juillet 2001), il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüsclikon (Suisse).

La ratification de la nomination de Monsieur Markus Neuenschwander nommé en remplacement de Monsieur André de Groot ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur André de Groot seront mises à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2001, vol. 555, fol. 64, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47352/812/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

REINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.217.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 555, fol. 87, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47355/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

REINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.217.

Statuts coordonnés au 14 avril 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 555, fol. 87, case 10.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

(47356/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

RELESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 39.234.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société RELESTA S.A. qui s'est tenue en date du 29 juin 2001 au siège social que:

Monsieur André de Groot ayant présenté sa démission d'administrateur de la société (avec effet au 1^{er} juillet 2001), il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüsclikon (Suisse).

La ratification de la nomination de Monsieur Markus Neuenschwander nommé en remplacement de Monsieur André de Groot ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur André de Groot seront mises à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2001, vol. 555, fol. 64, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47357/812/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

RETAIL ESTATES LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.278.

—
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 8 janvier 2001 qui annule et remplace la réunion du conseil d'administration du 27 décembre 2000 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer:

Mme Frédérique Vigneron, employée privée, Luxembourg
aux fonctions de commissaire aux comptes.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 6 juillet 2001.

Pour *RETAIL ESTATES LUXEMBURG S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 91, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47358/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

RGH HOLDINGS, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
H. R. Luxemburg B 8.195.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 10. Juli 2001

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung verlängert die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Aufsichtskommissars um sechs Jahre.

Pour *RGH HOLDINGS, Société Anonyme*

MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 78, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47359/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

RORDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.272.

—
Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

RORDI HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(47363/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

RORDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.272.

—
Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

RORDI HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(47364/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

ROMANIA OIL AND GAS INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 73.231.

—
EXTRAIT

Faisant suite à divers transferts, les 15.388 parts sociales représentant le capital social se répartissent comme suit:

- 1°. ROMANIA AND MOLDOVA DIRECT FUND LP détenteur de 2.329 parts
- 2°. DANAMA FOUNDATION détenteur de 6.359 parts
- 3°. TUDORI FONDATION détenteur de 6.358 parts
- 4°. Monsieur John Works détenteur de 171 parts
- 5°. Monsieur Mauricio Martins Da Silva détenteur de 171 parts

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47362/727/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

ROUSSILLON FINANCES S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.551.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 555, fol. 87, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47365/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

RPM CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 68.376.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 555, fol. 88, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

(47368/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

WELSTREET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 42.291.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société WELSTREET S.A. qui s'est tenue en date du 29 juin 2001 au siège social que:

Monsieur André de Groot ayant présenté sa démission d'administrateur de la société (avec effet au 1^{er} juillet 2001), il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüschiikon (Suisse).

La ratification de la nomination de Monsieur Markus Neuenschwander nommé en remplacement de Monsieur André de Groot ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur André de Groot seront mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2001, vol. 555, fol. 64, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47464/812/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

ROYALE BELGE INVESTISSEMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 8.779.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 87, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Wagener

Administrateur

(47367/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

ROYALE BELGE INVESTISSEMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 8.779.

Constituée le 9 décembre 1969 par acte passé devant Maître Joseph Glasener, notaire à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 28 du 18 février 1970, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises, en dernier lieu par acte passé devant Maître Frank Baden, notaire à Luxembourg, le 16 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil n° 247, du 1^{er} avril 2000, p. 11810.

AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, le bénéfice à affecter se répartit comme suit:

- 5% du bénéfice de l'exercice à la réserve légale, soit:	8.768.485,- LUF
- à un compte de réserve extraordinaire:	1.667.662.439,- LUF

Conseil d'administration

Monsieur Alfred Bouckaert, Président - Administrateur-délégué

domicilié à 1180 Bruxelles, avenue de Foestraets 33A;

Monsieur Christophe Dupont-Madinier, Administrateur de sociétés,

domicilié à 1180 Bruxelles, avenue Sumatra 34

Monsieur Georges Baden, Avocat,

domicilié à 8123 Bridel, Op 5 Buchen;

Monsieur Jean Wagener, Avocat,

domicilié à 2440 Luxembourg, rue du Rollingergrund 10.

Commissaire-Réviseur

PricewaterhouseCoopers Luxembourg, représentée par Monsieur Philippe Duren établie à L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch, BP 1443.

Pour extrait sincère et conforme

J. Wagener

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47366/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SUFIKUPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 28.660.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Ordinaire du 21 février 2001 que la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001 et que le capital social a été augmenté.

L'article 5 des statuts a désormais la teneur suivante:

« Le capital social est fixé à EUR 495.800,- (quatre cent quatre-vingt-quinze mille huit cents euros) représenté par 20.000 (vingt mille) actions sans valeur nominale. »

Toutes références au capital autorisé seront supprimées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

Signature.

(47415/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SAINT GEORGES FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 57.966.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 3 avril 2001

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Marc Weinand et appelle comme nouvel Administrateur, Monsieur Pierre Baldauff, pour achever le mandat de Monsieur Marc Weinand, démissionnaire.

Luxembourg, le 28 juin 2001

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47369/550/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SANITAS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 70.157.

L'an deux mille un, le treize juillet.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SANITAS INVESTISSEMENTS S.A., avec siège social à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 20 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 622 du 18 août 1999,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, section B sous le numéro 70.157;

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, employée privé, demeurant à Lorry-les-Metz,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Sabrina Soares, employée privée, demeurant à Bereldange;

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant à Arlon;

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Dissolution et mise en liquidation de la société.

2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre et de mettre la société SANITAS INVESTISSEMENTS S.A., en liquidation à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, demeurant à Luxembourg, aux fonctions de liquidateur, lequel aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.15 heures.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 25.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, S. Mathot, S. Soares, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2001, vol. 130S, fol. 44, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 24 juillet 2001.

P. Decker.

(47370/206/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

**SchmidtBank KGaA, Société en Commandite par Actions,
Filiale Luxembourg.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 14, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 42.514.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

M. Bieg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(47374/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

**SchmidtBank KGaA, Société en Commandite par Actions,
Filiale Luxembourg.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 14, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 42.514.

Les statuts au 31 mai 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

M. Bieg.

(47375/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SCHOP INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 43.684.

Le bilan au 30 avril 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

SCHOP INVESTISSEMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(47376/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SCHOP INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 43.684.

Le bilan au 30 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

SCHOP INVESTISSEMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(47377/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SAVALOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.043.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 97, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SAVALOR HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signatures

Administrateurs

(47371/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SAVALOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.043.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 97, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SAVALOR HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signatures

Administrateurs

(47372/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SAVALOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.043.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 13 juillet 2001

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur
Simone Strocchi, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur
Mme. Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur

Commissaire aux comptes:

DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L-8008 Strassen.

SAVALOR HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 97, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47373/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

WORLDWIDE COMMUNICATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 68.298.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Muller.

(47478/224/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SCHROFF HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2097 Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 33.112.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 90, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Signature.

(47378/016/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SIGMA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.828.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour SIGMA FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(47387/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SIGMA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.828.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of Shareholders held in Luxembourg on 11 June 2001

It is resolved:

- to re-elect Messrs Aldo Olcese, Guillermo Zunzunegui, Daniel Van Hove and Rafik Fischer as Directors for a new term of six years, ending at the annual general meeting of 2007;
- to re-elect KPMG AUDIT, as authorised Auditor for a term of three years, ending at the annual general meeting of 2004.

Certified true copy

For SIGMA FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47388/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SIGMA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.828.

Extract of the circular resolutions taken by the Board of Directors effective 29 June 2001

It is resolved:

- to accept the resignation of Mr Rafik Fischer as a Director of the company;
- to co-opt Mr Serge d'Orazio in replacement of Mr Rafik Fischer;
- Mr Serge d'Orazio will terminate his predecessor's mandate;
- to propose to the next General Meeting of Shareholders to ratify the co-option of Mr Serge d'Orazio as a Director.

Certified true extract

On behalf of SIGMA FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47389/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SELIGMAN GLOBAL HORIZON FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.792.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 555, fol. 97, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2001.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(47381/025/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SELIGMAN GLOBAL HORIZON FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.792.

Faisant suite à l'assemblée générale du 27 juin 2001, sont nommés administrateurs:

Brain T. Zino

Stephen J. Hodgdon

Rodney G.D. Smith

Richard M. Potocki

Est nommé commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG S.A.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2001.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 97, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47380/025/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SOCIETE FINANCIERE ANIGH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.859.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2001, vol. 555, fol. 87, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47396/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

VERICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 47.707.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 69, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés du 11 juillet 2001

L'associé unique reconduit le mandat du gérant.

L'associé unique décide de convertir le capital social en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital est de EUR 173.525,47 représenté par 7.000 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

L'associé unique décide de remplacer les 7.000 parts sociales actuelles par 7.000 parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour la société

Signature

(47456/506/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SHOBAI AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 44.062.

En accord avec la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, la FIDUCIAIRE FIBETRUST (Société civile d'expertises comptables) ayant son siège social au 38, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg, et la société SHOBAI AG, immatriculée au registre de commerce N° B 44 062, confirment d'avoir conclu en date du 2 juillet 2001 un contrat de domiciliation pour une durée indéterminée à cette même adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2001, vol. 555, fol. 62, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47385/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SHOBAI AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2210 Luxemburg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
H. R. Luxemburg B 44.062.

Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 2. Juli 2001

Die Versammlung hat einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die drei Verwaltungsratsmitglieder, Friedlinde Natterer, Bernd Eicke sowie SILVERWOOD LTD und der Kommissar LUX AUDIT, S.à r.l. werden abberufen. Entlastung für ihre Tätigkeit wird den abberufenen Verwaltungsratsmitgliedern noch nicht erteilt. Dies soll erst während der ordentlichen Generalversammlung die über die zweitausender Bilanz befindet, geschehen. Der Firma LUX-AUDIT hingegen wird Entlastung für ihre Tätigkeit erteilt.

2. Folgende neue Verwaltungsratsmitglieder werden ernannt:

- Herr Dieter Münchhalffen, Kaufmann, wohnhaft in D-Erfstadt
- COSTALIN LTD, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, BVI
- BOULDER TRADE LTD, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, BVI

3. FIDUCIAIRE FIBETRUST mit Sitz in L-2210 Luxemburg, 38, boulevard Napoléon 1^{er} wird zum neuen Kommissar ernannt.

4. Der neue Gesellschaftssitz wird in L-2210 Luxemburg, 38, boulevard Napoléon 1^{er} festgelegt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial.

Luxemburg, den 4. Juli 2001.

SHOBAI AG

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2001, vol. 555, fol. 62, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47386/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

ASSOCIATION DU PERSONNEL DES SERVICES DE PSYCHOLOGIE ET D'ORIENTATION SCOLAIRES ET DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'ORIENTATION SCOLAIRES,**Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 280, route de Longwy.

STATUTS

Par délibération de l'assemblée générale du 23 juillet 2001 à Luxembourg, il est constitué entre les soussignés une association sans but lucratif régie par les statuts et la loi du 21 avril 1928, modifiée par la loi du 22 février 1984 et la loi du 4 mars 1994, concernant les associations et les fondations sans but lucratif.

Art. 1^{er}. Dénomination. L'association est dénommée ASSOCIATION DU PERSONNEL DES SERVICES DE PSYCHOLOGIE ET D'ORIENTATION SCOLAIRES ET DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'ORIENTATION SCOLAIRES, A.s.b.l. (ASPOS, A.s.b.l.).

Art. 2. Siège social. Le siège social de l'association est fixé au 280, route de Longwy, L-1940 Luxembourg. Par décision de l'assemblée générale, il peut être transféré à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 3. Durée. L'association est constituée pour une durée illimitée. L'année sociale commence le 1^{er} septembre et prend fin le 31 août de chaque année.

Art. 4. Objets et principes. L'association ASPOS, A.s.bl. a pour objet d'assurer la représentation professionnelle du personnel des Services de Psychologie et d'Orientation Scolaires (SPOS) et du Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires (CPOS). L'association a comme but de prendre toutes les mesures pour préserver les intérêts matériels,

moraux, sociaux et professionnels de ses membres et de veiller à ce que chaque membre de l'association exerce et puisse exercer son activité professionnelle conformément aux règles déontologiques de sa profession.

Ces tâches pourront être réalisées en coopération avec d'autres organismes poursuivant des buts similaires.

L'association observe une stricte neutralité en matière politique, sociale et religieuse.

L'association peut s'affilier à toute organisation nationale ou internationale susceptible de lui prêter un concours utile pour atteindre les buts qu'elle poursuit.

Art. 5. Membres, démissions, exclusions. Peut devenir sur demande membre effectif de l'association toute personne faisant partie du personnel des SPOS et/ou du CPOS.

Le nombre minimum des associés est de cinq.

La qualité de membre effectif se perd dans les cas suivants:

- la démission adressée au conseil d'administration;
- la fin du contrat de travail
- l'exclusion par le conseil d'administration si le membre:
 - 1) n'observe pas les statuts;
 - 2) compromet les intérêts de l'association;
 - 3) ne paie pas la cotisation annuelle.

L'exclusion du membre sera provisoirement prononcée par le conseil d'administration et définitivement par l'assemblée générale suivant les dispositions de l'article 12 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

La qualité d'administrateur est attestée aux personnes qui exercent une des fonctions énumérées à l'article 8.

La qualité de membre fondateur est accordée aux personnes qui sont signataires du présent acte.

Art. 6. Cotisations et dons. Le montant et les modalités des cotisations annuelles sont fixés par l'assemblée générale. Les cotisations ne pourront pas dépasser le montant de 250,- euros et viendront à échéance au début de l'année sociale.

L'association est habilitée à recevoir des dons en nature et en espèces, des subsides et subventions.

Art. 7. Administration. Les organes de l'association sont l'assemblée générale et le conseil d'administration.

Art. 8. Conseil d'administration. Le conseil d'administration se compose au moins de cinq et au maximum de onze membres. Ces membres sont élus par l'assemblée générale statuant à la majorité simple des voix des membres effectifs présents. Les membres du conseil d'administration sont élus pour une durée de 3 ans et sont rééligibles.

Les membres du conseil d'administration désignent entre eux cinq administrateurs qui exécutent une des fonctions suivantes:

- un président
- un vice-président
- un secrétaire
- un secrétaire adjoint
- un trésorier.

Le conseil d'administration a tous les droits, pouvoirs et responsabilités concernant la gestion de l'association et la réalisation de son but social, sauf ceux réservés expressément à l'assemblée générale. Il représente l'association dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires.

L'association sera valablement engagée par la signature du président ou du vice-président.

Le conseil d'administration se réunira sur convocation écrite de son secrétaire ou sur la demande d'un tiers de ses membres et suivant une périodicité arrêtée. Les réunions du conseil d'administration sont dirigées par le président ou le vice-président et en l'absence de ces derniers par le membre le plus âgé.

Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des membres présents.

En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Pour toutes les séances du conseil d'administration, il est tenu un procès-verbal. Les procès-verbaux sont soumis à l'approbation du prochain conseil d'administration et sont signés par le président ou le vice-président et le secrétaire ou le secrétaire adjoint. Ils sont conservés au siège de l'association.

Art. 9. Assemblée générale. L'assemblée générale est l'organe suprême de l'association; ses décisions sont souveraines.

L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an. La date, le lieu, l'heure et l'ordre du jour sont fixés par le conseil d'administration. Les membres effectifs seront convoqués par simple lettre circulaire et ceci au moins huit jours avant l'assemblée générale. La lettre circulaire contiendra l'ordre du jour.

Des décisions ou résolutions ne pourront être prises en dehors de l'ordre du jour à moins que la majorité des membres n'en décide autrement.

Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées sur l'initiative du conseil d'administration ou à la demande écrite d'un cinquième des membres effectifs. Dans ce cas, l'assemblée doit être convoquée dans le mois de la demande. La demande doit nécessairement comprendre les points à inscrire à l'ordre du jour.

L'assemblée générale qui se compose des membres effectifs peut délibérer quel que soit le nombre des membres présents sauf dans les cas prévus par la loi. Ses décisions sont prises à la majorité simple des voix sauf dans les cas où il en est décidé autrement par la loi.

L'assemblée générale a notamment pour mission l'établissement du programme d'actions, la nomination et la décharge des administrateurs et l'approbation des comptes du budget.

Elle désignera au moins deux réviseurs de caisse.

Pour toutes les séances de l'assemblée générale, il est tenu un procès-verbal. Les procès-verbaux des résolutions adoptées par l'assemblée générale sont conservés au siège de l'association où ils peuvent être consultés par les associés et les tiers.

Art. 10. Modification des statuts. Les présents statuts ne peuvent être modifiés que par une assemblée générale. L'objet de la modification des statuts doit être spécialement indiqué dans la convocation. L'assemblée générale doit réunir les deux tiers des membres.

Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix.

Art. 11. Tenue des comptes. Les comptes sont tenus et réglés par le trésorier. Chaque mouvement devra être documenté par une facture ou une autre pièce comptable à l'appui. Les livres, les comptes et la caisse feront l'objet d'au moins un contrôle annuel par les réviseurs de caisse désignés par l'assemblée générale.

Art. 12. Patrimoine. La différence entre les avoirs et les engagements de l'association constitue son patrimoine qui lui appartient en propre sans que les associés puissent faire valoir un droit individuel.

Art. 13. Dissolution et liquidation. La dissolution et la liquidation sont réglées par l'article 22 de la loi du 21 avril 1928.

L'assemblée générale désignera un ou plusieurs liquidateurs, qui destineront le patrimoine à une oeuvre qui se rapproche autant que possible de l'objet en vue duquel l'association a été créée.

Art. 14. Renvoi à la loi. Les dispositions de la loi du 21 avril 1928, modifiée par la loi du 22 février 1984 et la loi du 4 mars 1994 (concernant les associations sans but lucratif) sont applicables à tous les cas non prévus aux présents statuts.

Art. 15. Dispositions transitoires. Les soussignés, réunis en assemblée générale du 23 juillet 2001 ont arrêté la composition du conseil d'administration comme suit:

Ferres Jeannot, Président;
Reichling Letty, Vice-Présidente;
Rolin Hugues, Secrétaire;
Reeff Patrick, Secrétaire Adjoint;
Majerus Sylvie, Trésorière;
Glodé Malou, Membre;
Mitsch Chantal, Membre;
Mulheims Martine, Membre;
Nickels Laure, Membre;
Siebenaler Gaby, Membre;
Weber Mady, Membre.

Les soussignés membres fondateurs de l'association sans but lucratif ASPOS acceptent les statuts transcrits ci-dessus.

Nom	Prénom	Profession	Domicile	Nationalité
Ferres	Jeannot	Psychologue	Dudelange	Lux
Lahr	Séverin	Psychologue	Wiltz	Lux
Weber-Ley	Mady	Assistante d'hygiène sociale	Soleuvre	Lux
Reuter	Anouk	Assistante sociale	Bertrange	Lux
Reichling	Letty	Assistance sociale	Luxembourg	Lux
Mulheims	Martine	Psychologue	Foetz	Lux
Reeff	Patrick	Psychologue	Münsbach	Lux
Kaiser	Sonja	Psychologue	Luxembourg	Lux
Schroeder	Chantal	Psychologue	Bereldange	Lux
Nickels	Laure	Psychologue	Contern	Lux
Mitsch	Chantal	Educatrice graduée	Schuttrange	Lux
Boever	Romaine	Assistante sociale	Bereldange	Lux
Letsch	Monique	Educatrice graduée	Luxembourg	Lux
Majerus	Sylvie	Psychologue	Bettendorf	Lux
Zeches	Anne-Marie	Assistante sociale	Bereldange	Lux
Rolin	Hugues	Psychologue	Grevenmacher	Lux
Glodé	Malou	Psychologue	Beringen	Lux
Siebenaler	Gabrielle	Psychologue	Schiffange	Lux
Khabirpour	Fari	Psychologue	Kehlen	Lux
Medernach	Jos	Psychologue	Oberanven	Lux
Clees ép. Meyers	Tessi	Professeur orienteur	Luxembourg	Lux
Keup	Véronique	Assistante sociale	Differdange	Lux
Krier	Nathalie	Assistante d'hygiène sociale	Echternach	Lux

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 100, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47508/999/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

SOCIETE CIVILE COUBERTIN, Société Civile.

Siège social: Luxembourg.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le trois juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Fred Berchem, kinésithérapeute, demeurant à Luxembourg.

2. Madame Josée Haag, épouse de Monsieur Fred Berchem, sans état particulier, demeurant à Luxembourg.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés de la société SOCIETE CIVILE COUBERTIN, avec siège social à Luxembourg, ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

La société SOCIETE CIVILE COUBERTIN, a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 décembre 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 83 du 29 mars 1988.

Le capital social est fixé à seize millions de francs luxembourgeois (16.000.000,- LUF) divisé en cinquante (50) parts sans désignation de valeur nominale.

Suite à différentes cessions de parts intervenues, les cinquante (50) parts sont réparties comme suit:

Monsieur Fred Berchem, trente-huit (38) parts sociales

Madame Josée Haag, douze (12) parts sociales

Les associés décident par les présentes de dissoudre la Société avec effet immédiat, déclarant que la liquidation a été opérée aux droits de parties avant les présentes.

Décharge est donnée au gérant de la société pour l'exécution de son mandat.

- Les livres et documents de la société sont conservés pendant la durée de cinq ans au domicile des associés à L-2233 Luxembourg, 18, rue J.-P. Pier.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Berchem, J. Haag, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 130S, fol. 21, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2001.

F. Baden.

(47393/200/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SOCIETE DE FINANCEMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 29.459.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(47397/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

TOP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 24.639.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 13 juillet 2001 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 91, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47429/595/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SOCIETE CIVILE A.M. ST EXUPERY, Société Civile.

Siège social: Luxembourg.

Il résulte de conventions sous-seing privé en date du 12 avril 2000, notifiées à la société, que les associés ont vendu une partie de leur participation dans la société et que les parts sont désormais réparties comme suit:

Jean Medernach	1.538 parts
Paul Mousel	1.538 parts
Guy Harles	1.538 parts
Claude Kremer	1.538 parts
Philippe Dupont	1.538 parts
Louis Berns	770 parts
François Kremer	770 parts
Claude Niedner	514 parts
Joëlle Baden	256 parts

Luxembourg, le 15 mai 2000.

Pour la Société civile A.M. ST EXUPERY

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 99, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47392/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SOCIETE IMMOBILIERE DE L'ILL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 79, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 23.425.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2001

L'assemblée générale prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2000, à l'unanimité l'assemblée générale ordinaire nomme

Administrateurs:

Monsieur Pierre Guillon

Monsieur Marc Molitor

Monsieur Justin Dostert

Commissaire aux comptes:

AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47398/514/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

TECNIMONT HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 41.909.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

TECNIMONT HOLDING LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(47416/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

S.N.P., SOCIETE NOUVELLE DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 29.026.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(47399/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

FORMAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 12, rue des Maximins.

—
STATUTS

L'an deux mille un, le onze juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1) Monsieur Philippe Personne, gérant de société, demeurant à F-91 Breuillet, 14, Impasse des Chênes du Pavé, ici représenté par Monsieur Denis Colin, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 6 juillet 2001,

2) Monsieur Farez Messaoudi, employé privé, demeurant à F-94 Villejuif, 11, boulevard Chastenet de Gery, ici représenté par Monsieur Denis Colin, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 6 juillet 2001,

lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de FORMAN INTERNATIONAL S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Mamer.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'achat et la vente de matériel de téléphonie, et plus particulièrement de téléphones portables.

La société peut en outre accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles quelconques au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger se rapportant directement ou indirectement à son objet ou de nature à en favoriser la réalisation.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euro (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euro (EUR 31,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président, en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donnée par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale, en cas de délégation de pouvoirs et mandat conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 9 des présents statuts.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera à courir du jour de la constitution de la prédite société, jusqu'au 31 décembre 2001.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le premier vendredi du mois de mai à 14.00 heures, et pour la première fois en deux mille deux, à Mamer, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. Monsieur Philippe Personne, préqualifié, cinq cents actions	500
2. Monsieur Farez Messaoudi, préqualifié, cinq cents actions	500
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de 25% de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,-) se trouve maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à soixante mille francs (LUF 60.000).

Les comparants à l'acte sont cependant solidairement tenus vis-à-vis du notaire pour paiement de ces frais.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit, se considérant comme dament convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Philippe Personne, préqualifié,

b) Monsieur Farez Messaoudi, préqualifié,

c) Monsieur Norith Neang, employé privé, demeurant à F-94320 Thiais, 1Bis, rue Gustave Lèveillé.

3.- Est nommé administrateur délégué Monsieur Philippe Personne, préqualifié.

4.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Jonathan Beggiano, comptable, demeurant à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte-Croix.

5. Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes seront de six années et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille sept.

6. Le siège social est fixé à l'adresse suivante: L-8247 Mamer, 12, rue Maximins.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Colin, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2001, vol. 130S, fol. 30, case 1. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): J.. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 juillet 2001.

Signature.

(47495/202/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

ILC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

—
STATUTS

L'an deux mille un, le douze juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

La société VALESSORE HOLDING, avec siège social à L-7233 Bérelange, 40, Cité Grand-Duc Jean, ici représentée par deux de ses administrateurs, savoir:

1) Monsieur Alhard von Ketelhardt, expert-comptable, demeurant à Moutfort,

2) Monsieur Fernand Sassel, expert-comptable, demeurant à Munsbach.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a déclaré avoir constitué une société à responsabilité limitée et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de:

ILC, S.à r.l.

Art. 3. Le siège social est établi dans la commune de Walferdange. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg de l'accord des associés.

Art. 4. La société a pour objet toute activité dans le domaine immobilier, l'import, l'export et la distribution de tous biens, à l'exclusion de matériel militaire.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille, sans devoir être sujet à la loi du 31 juillet 1929.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euro (EUR 25.000,-) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales de cent euro (EUR 100,-) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Des transferts de parts sociales inter vivos à des non-associés ne peuvent se faire que moyennant l'agrément des associés représentant au moins 75% du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Un associé ainsi que les héritiers et représentants ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés par l'assemblée générale des associés pour une durée indéterminée et peuvent à tout moment être révoqués.

Les gérants auront les pouvoirs les plus étendus pour agir dans les limites de l'objet social, sans qu'ils aient le pouvoir de vendre ou de faire d'autres dispositions concernant des participations ou des droits liés aux participations qu'avec l'accord formel des associés, à moins que leur acte de nomination ne le détermine autrement.

Les gérants, s'il y en a plusieurs, ne peuvent agir au nom de la société que par leur signature conjointe, sauf stipulation contraire dans leur acte de nomination.

Art. 11. Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou par consultation écrite à la diligence de la gérance.

Une décision n'est valablement prise qu'après avoir été adoptée par des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social.

Aussi longtemps que la société n'a qu'un seul associé, il exercera tous les pouvoirs réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou par les présents statuts.

Les résolutions prises par l'associé unique seront inscrites sous forme de procès-verbaux.

Art. 12. L'année sociale commence le premier juin et finit le dernier jour du mois de mai de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 mai 2001.

Art. 13. Chaque année au dernier jour du mois de mai il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital, le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

Art. 15. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions des lois afférentes.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi établis, le comparant souscrit l'intégralité du capital comme suit:

1. La société VALESSORE HOLDING, deux cent cinquante parts sociales	250
Total: deux cent cinquante parts	250

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées, ce dont l'associé unique se donne quittance et décharge:

Le notaire instrumentaire constate expressément que dès à présent la somme de vingt-cinq mille euro (25.000,-) se trouve à la disposition de la société ainsi qu'il lui en a été justifié.

Evaluation - Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à soixante mille francs (60.000,-)

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ayant été arrêtés ainsi, l'associé préqualifié, exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Hervé Jean-Charles Langlet, gérant de société, demeurant à F-69005 Lyon, 38, rue Tête d'Or.

2) Le siège social est établi à L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Von Ketelhodt, Sassel, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2001, vol. 130S, fol. 42, case 9. – Reçu 10.085 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 juillet 2001.

P. Bettingen.

(47496/202/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

LUX-A-R, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5654 Mondorf-les-Bains, 18, rue Dr Auguste Schumacher.

—
STATUTS

L'an deux mille un, le dix juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Albert Reisch, commercial, demeurant à L-3394 Roeser, 47, Grand-rue.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée à constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de LUX-A-R, S.à r.l. L'associé unique pourra à tout moment se réunir avec un ou plusieurs associés et les futurs associés pourront également prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Mondorf-les-Bains.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'associé.

Art. 3. La société a pour objet l'activité d'agent d'affaires, commissionnaire en tout genre, généralement dans la branche verrerie et en particulier dans les produits en verre plat, double vitrages, façades en Vec., cadres, châssis en bois, PVC, Alu, avec les accessoires de la branche.

Elle peut procéder à toutes opérations mobilières et immobilières, industrielles, civiles, commerciales et financières généralement quelconques se rapportant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet social, ou étant susceptibles à en favoriser la réalisation.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence aujourd'hui même pour finir le trente et un décembre deux mille un.

Chaque année, le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et de profits.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,- EUR) représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune:

Toutes les parts sociales sont souscrites en numéraire par l'associé unique Monsieur Albert Reisch, préqualifié.

L'associé unique déclare que toutes les parts sociales souscrites sont intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8.

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernière volonté concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'associé qui fixe leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé.

A moins que l'associé n'en décide autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

L'associé unique est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans les mesures des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition de l'associé.

Art. 12. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'associé.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, prend les résolutions suivantes:

1.- Monsieur Albert Reisch, prénommé, est nommé gérant unique de la société.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature isolée du gérant.

Il peut conférer les pouvoirs à des tiers.

2.- Le siège de la société est établi à l'adresse suivante:

L-5654 Mondorf-les-Bains, 18, rue Dr Auguste Schumacher.

Estimation des frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de quarante mille francs (40.000,- frs).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: A. Reisch, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2001, vol. 130S, fol. 29, case 7. – Reçu 8.633 francs.

Le Receveur (signé): J.. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 juillet 2001.

P. Bettingen.

(47498/202/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

THE WORLD EQUITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 65.145.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour THE WORLD EQUITY FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signature / Signature

(47423/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

THE WORLD EQUITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 65.145.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 9 avril 2001

- M. Stelio Beltraminelli, Gianpaolo Caprotti, Rafik Fischer, Marc-Hubert Henry et André Schmit sont réélus comme administrateurs pour un nouveau terme statutaire d'un an expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

- DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg, est réélue comme réviseur d'entreprises agréé pour un terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour THE WORLD EQUITY FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47424/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

INTEREQUITY INSURANCE & MANAGEMENT CY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5867 Fentange, 22, Ceinture du Beau Site.

STATUTS

L'an deux mille un, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Patrick Eschette, docteur en sciences industrielles, demeurant à L-4343 Esch-sur-Alzette, 73, rue du Viaduc. Lequel comparant a déclaré avoir constitué une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Objet, Raison sociale, Durée, Sièg**Art. 1^{er}.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.**Art. 2.** La société a pour objet l'exercice de l'activité d'agent d'assurances et de gestion du portefeuille dans le domaine des assurances.

Elle a également pour objet l'exécution de tous travaux administratifs et comptables, ainsi que la gestion de ressources humaines.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.**Art. 4.** La société prend la dénomination de INTEREQUITY INSURANCE & MANAGEMENT CY, S.à r.l.**Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Hesperange.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II.- Capital social, Parts sociales**Art. 6.** Le capital social est fixé à 12.400,- EUR (douze mille quatre cents euros) représentée par 124 (cent vingt-quatre) parts sociales de 100,- EUR (cent euros) chacune, entièrement libérées.**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.**Art. 9.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Dans ce même cas, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des associés aux mêmes conditions de majorité. Dans ce dernier cas cependant, l'agrément n'est requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique sinon d'un des associés ne mettent pas fin à la société.**Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.**Titre III.- Administration, Assemblées Générales, Année sociale****Art. 12.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associé(s) ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui détermine la durée de leurs fonctions.

Le ou les gérants ont à l'égard des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.**Art. 14.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne par la dissolution de la société.**Art. 15.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 16. En cas de pluralité des associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 18. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Titre IV.- Dissolution, Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finira le 31 décembre 2001.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à quarante mille (40.000,-) francs.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites par Monsieur Patrick Eschette, prénommé.

Toutes ces parts ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de 12.400,- EUR (douze mille quatre cents euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Assemblée Générale Extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la société, l'associé unique, préqualifié, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Monsieur Patrick Eschette, docteur en sciences industrielles, demeurant à L-4343 Esch-sur-Alzette, 73, rue du Viaduc, est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée et peut valablement engager la société par sa seule signature.

2) Le siège social de la société est établi à L-5867 Fentange, 22, Ceinture Beau-Site.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné au comparant, connu par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Eschette, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2001, vol. 9CS, fol. 55, case 1. – Reçu 5.002 francs.

Le Receveur (signé): J.. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 juillet 2001.

P. Bettingen.

(47497/202/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

VIALE MARCONI IMMOBILIARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 77.761.

EXTRAIT

Il ressort des résolutions de l'associé unique du 2 mai 2001 que Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen, a été nommé gérant, en remplacement de Monsieur Kieran O'Keefe, gérant démissionnaire, auquel décharge a été donnée. Le mandat du nouveau gérant prendra fin lors de l'approbation des comptes au 30 novembre 2000.

Il ressort des mêmes résolutions que la société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47459/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

MD2 MARKETING & DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**(enseigne commerciale : DES PIEDS A LA TETE)**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 18, rue Louvigny.

STATUTS

L'an deux mille un, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Martin Draber, directeur de sociétés, demeurant L-1856 Luxembourg, 231, rue de Kirchberg.

Lequel comparant a déclaré avoir constitué une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de MD2 MARKETING & DIFFUSION, S.à r.l. avec l'enseigne commerciale: 'DES PIEDS A LA TETE'.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg de l'accord des associés.

Art. 4. La société a pour objet l'import-export de produits textiles, l'achat-vente d'articles textiles, de bijoux fantaisie, d'accessoires (cravates, ceintures, bretelles, foulard et chapeaux), d'articles de maroquinerie, de chaussures.

Elle pourra en outre ouvrir une agence de renseignements commerciaux.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières ou immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par cent parts sociales (100) de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Art. 7. Les cessions ou transmissions sous quelque forme que ce soit des parts sociales possédées par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sont librement cessibles entre associés.

Les transferts de parts sociales inter vivos à des non-associés ne peuvent se faire que moyennant l'agrément des associés représentant au moins 75 % du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Un associé ainsi que les héritiers et représentants ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés pour une durée indéterminée et peuvent à tout moment être révoqués par l'associé unique, tant que la société sera unipersonnelle, et par l'assemblée générale des associés, en cas de pluralité d'associés.

Les pouvoirs des gérants seront déterminés dans leur acte de nomination.

Art. 11. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés dans les S.à r.l.

Ses décisions sont constatées par des procès-verbaux signés par lui et établis sur un registre coté et paraphé ou feuillets mobiles, dans les mêmes conditions réglementaires que les procès-verbaux d'assemblées en cas de pluralité d'associés.

En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou par consultation écrite à la diligence de la gérance.

Une décision n'est valablement prise qu'après avoir été adoptée par des associés représentant plus de cinquante pour cent (50 %) du capital social.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2001.

Art. 13. Chaque année au dernier jour de décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris

jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

Art. 15. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par les gérants alors en fonction, sauf décision contraire du ou des associés statuant aux conditions des décisions ordinaires, lesquels désignent un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions des lois afférentes.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi établis, le comparant souscrit l'intégralité du capital comme suit:

Monsieur Martin Draber, prénommé. 100 parts

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées, ce dont l'associé unique se donne quittance et décharge.

Le notaire instrumentaire constate expressément que dès à présent la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve à la disposition de la société ainsi qu'il lui en a été justifié.

Evaluation - Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à quarante mille francs luxembourgeois (40.000,- LUF).

Procès-verbal

Les statuts de la société ayant été arrêtés ainsi, l'associé préqualifié, exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant pour une durée indéterminée, Monsieur Martin Draber, préqualifié, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances par sa seule signature.

2) Le siège social est établi à L-1946 Luxembourg, 18, rue de Louvigny.

Dont acte, fait et passé à Munsbach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Draber, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2001, vol. 130S, fol. 17, case 12. – Reçu 5.002 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 juillet 2001.

P. Bettingen.

(47499/202/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

ADVISE GROUP 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 73.932.

L'assemblée générale a accepté la démission de Monsieur Jan Jaap Geusebroek de son poste d'administrateur ainsi que du poste d'administrateur-délégué. De même, l'assemblée a accepté la démission de la société anonyme IDEA DESK LUXEMBOURG S.A., avec siège à Luxembourg, de son poste d'administrateur. Décharge pleine et entière a été accordée aux deux administrateurs sortants.

En remplacement a été nommé Monsieur H. Ender, homme d'affaires, demeurant à Antwerpen, ainsi que Mme L. T. Gehres, femme d'affaires, demeurant à Rotterdam.

Monsieur H. Ender a été nommé en plus, par décision du conseil d'administration pris sur proposition de l'assemblée générale, administrateur-délégué. Il engage la société sous sa seule signature.

De plus, l'assemblée a accepté la démission du commissaire aux comptes DE RAADSLIJN (LUXEMBOURG) AG, Luxembourg. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

En remplacement, a été nommée la société AUDIT & BUSINESS CONSULTING, S.à r.l., avec siège à Bereldange.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47515/607/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

SOLIDAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.381.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 551.519,- LUF
- Perte de l'exercice 1998.....	- 708.066,- LUF
- Report à nouveau	- 1.259.585,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47404/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SOLIDAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.381.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 1.259.585,- LUF
- Perte de l'exercice 1999.....	- 725.000,- LUF
- Report à nouveau	- 1.984.585,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47403/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SOLIDAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.381.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 1.984.585,- LUF
- Perte de l'exercice 2000.....	- 673.718,- LUF
- Report à nouveau	- 2.658.303,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47402/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

VALLI & VALLI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.068.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

VALLI & VALLI INTERNATIONAL S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

(47448/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SOGEHO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 69.904.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2000, vol. 555, fol. 95, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

Signature.

(47401/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SONICA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.709.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour SONICA INVESTMENTS S.A.

Signature

(47405/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SORELU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.534.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 90, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Signatures.

(47406/008/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

THEBANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 37.402.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(47419/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

THEBANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 37.402.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 13 octobre 2000

Les mandats de Messieurs Emile Vogt, Sam Reckinger et René Schlim, administrateurs et de la FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A. commissaire aux comptes, venant à échéance lors de la présente Assemblée, celle-ci décide de les renouveler pour une durée de six ans.

Luxembourg, le 23 avril 2001.

Pour copie conforme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47420/550/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SORINA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 20.450.

Les comptes annuels au 30 septembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 90, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 juillet 2001.

FIDUPAR

Signature / Signature

(47407/008/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

STADLUX INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.412.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 89, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47411/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

TERRACOTA INTERNATIONAL TRADE & FINANCE S.A. (HOLDING), Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287/289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 32.526.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société, tenue en date du 9 mai 2001 que les actionnaires ont élu comme administrateurs et commissaire aux comptes:

Administrateurs:

- RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg
- RABO MANAGEMENT SERVICES LIMITED, avec siège social à Guernsey
- RABO SECRETARIAL SERVICES LIMITED, avec siège social à Guernsey

Commissaire au comptes:

- FIDEI REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Luxembourg, le 20 juillet 2001.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A. / RABO MANAGEMENT SERVICES LIMITED

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 81, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47417/699/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

W.L.F. WORLD LINE FORMULA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés.....	(EUR 41.762,37)
Perte de l'exercice 1999.....	(EUR 6.405,60)
Report à nouveau.....	(EUR 48.167,97)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47474/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SPEECH PRODUCTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.100.

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour le compte de SPEECH PRODUCTS HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(47408/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SPEECH PRODUCTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.100.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour le compte de SPEECH PRODUCTS HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(47409/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

SPEECH PRODUCTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.100.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour le compte de SPEECH PRODUCTS HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(47410/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

B C B G, BEL CANTO BUSINESS GENERATORS S.A. SOPARFI, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 40.740.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale
tenue au siège social en date du 6 juillet 2001*

Le capital social a été converti en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002.

Le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans indication de valeur nominale, libérées à 100%.»

Pour extrait sincère et conforme

B C B G, BEL CANTO BUSINESS

GENERATORS S.A. SOPARFI, Société Anonyme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47543/717/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

STRATEGIC VENTURES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.132.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour STRATEGIC VENTURES INTERNATIONAL S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(47412/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

STRATEGIC VENTURES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.132.

Le bilan au 30 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour STRATEGIC VENTURES INTERNATIONALS.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(47413/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

STRATEGIC VENTURES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.132.

Le bilan au 30 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 75, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour STRATEGIC VENTURES INTERNATIONAL S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(47414/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

BROSS ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 73.004.

Constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 10 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil n° 103 du 31 janvier 2000.

Il résulte d'une lettre adressée à la société BROSS ENGINEERING S.A. en date du 17 juillet 2001 que Monsieur Luc Pletschette, maître en sciences économiques, demeurant à L- Schifflange, a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 17 juillet 2001 que Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant à L-Luxembourg, a été coopté comme administrateur en remplacement de Monsieur Luc Pletschette.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 17 juillet 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47555/622/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

THE WORLD EQUITY FUND ADVISORY COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 65.146.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour THE WORLD EQUITY FUND ADVISORY COMPANY

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signature / Signature

(47425/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

THE WORLD EQUITY FUND ADVISORY COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 65.146.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 9 avril 2001

- La perte de 338.675,34 EUR est reportée à nouveau.

- DELOITTE & TOUCHE est réélu comme commissaire aux comptes pour un nouveau terme de trois ans, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

- La démission avec effet au 23 mars 2001 de Madame Christiane Bordolani en qualité d'Administrateur est notée.

Extraits certifiés sincères et conformes

Pour THE WORLD EQUITY FUND ADVISORY COMPANY

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47426/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

UBAM INTERNATIONAL SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.411.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour UBAM INTERNATIONAL SERVICES

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signature / Signature

(47441/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

UBAM INTERNATIONAL SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.411.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 6 juin 2001

Les cooptations de Messieurs Michel Girardin et Michaël Perotti en qualité d'administrateurs en remplacement de Messieurs Marc Polydor et Urs Albrecht sont ratifiées.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour UBAM INTERNATIONAL SERVICES

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47440/526/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

TIMBER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 71.970.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 81, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

(47427/699/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

TIMBER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287/289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 71.970.

Décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 16 mai 2001 que les actionnaires ont accepté le remplacement du commissaire aux comptes.

L'Assemblée a élu comme commissaire aux comptes:

FIDEI REVISION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg

Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Luxembourg, le 20 juillet 2001.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 81, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47428/699/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

TVS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 50.535.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 92, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(47434/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

TVS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 50.535.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 2 juillet 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire de TVS (LUXEMBOURG) S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 1999;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;

- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Le report à nouveau de la perte: LUF 367.070,-

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées aux cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 92, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47435/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

TVS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 50.535.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 92, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(47436/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

TVS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 50.535.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 2 juillet 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de TVS (LUXEMBOURG) S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Le report à nouveau de la perte: LUF 290.324,-

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 92, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47437/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

TVS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 50.535.

Le bilan au 28 mai 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 92, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(47438/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

TVS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 50.535.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 2 juillet 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de TVS (LUXEMBOURG) S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 28 mai 2001;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 28 mai 2001;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Le report à nouveau de la perte: LUF 308.931,-.

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours des exercices sociaux se terminant au 28 mai 2001.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 92, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47439/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

TRANSPORTS 3A HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée familiale.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 66.299.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 90, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

FIDUPAR

Signature / Signature

(47432/008/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

UNION BANK OF NORWAY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 22.374.

La liste des signatures autorisées, enregistrée à Luxembourg, le 24 juillet 2001, Vol. 555, Fol. 89, Case 11 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

UNION BANK OF NORWAY INTERNATIONAL S.A.

Signatures

(47445/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

UNION DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 38.230.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(47446/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

UNIT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 90, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

FIDUPAR

Signatures

(47447/008/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

VAN GULDEN AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 76.608.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 94, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau (EUR 10.648,97)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47453/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 16.460.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2000 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2000 wurden in Luxemburg am 20. Juli 2001, vol. 555, fol. 79, case 9 einregistriert und beim Handelsregister in und von Luxemburg am 26. Juli 2001 hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 25. Juli 2001.

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme

Unterschriften

Einregistriert in Luxemburg am 20. Juli 2001, vol. 555, fol. 79, case 9.

(47444/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 16.460.

Herr Dr. Willi Müller und Herr Dr. Bernhard Weber wurden am 26. März 2001 zu Handlungsbevollmächtigten der Gesellschaft ernannt. Mit Wirkung zum 1. August 2001 wurde Herrn Franz-Josef Rösgen die Handlungsvollmacht für die Gesellschaft entzogen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 24 Juli 2001.

Für die Gesellschaft

F. Diderrich / S. Pallien

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47442/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 16.460.

Auszug aus der ordentlichen Generalversammlung, die am 9. Juli 2001 in Luxemburg stattfand

Den Geschäftsführern sowie den während des Geschäftsjahres amtierenden Verwaltungsratsmitgliedern wird für das am 31. Dezember 2000 abgelaufene Geschäftsjahr Entlastung erteilt.

Die Versammlung beschließt, die Verwaltungsratsmitglieder wie folgt zu wählen bzw. wiederzuwählen:

Dr. Rüdiger Ginsberg, UNION-FONDS-HOLDING A.G.

Christoph Cramer, UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.

Hartmut Rödiger, UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.

Die Verwaltungsratsmitglieder bleiben im Amt bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, die über den Jahresabschluss des Geschäftsjahres bis zum 31. Dezember 2001 abstimmen wird.

Die Prüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. wird als Jahresabschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2001 bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung gewählt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 24. Juli 2001.

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A.

Unterschriften

Einregistriert in Luxemburg, am 20. Juli 2001, vol. 555, fol. 79, case 9.

(47443/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

VERDOSO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 59.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 81, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RABOBANK TRUST COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(47455/699/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

WESTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 35.103.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 87, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. Vanpevenaeyge

Administrateur

(47468/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

WESTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 35.103.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 janvier 2001

Pour autant que de besoin, le conseil confirme la démission de M. Van Heddeghem à effet du 30 septembre 1998.

Le conseil décide d'arrêter de la manière suivante les pouvoirs en matière de paiements.

Tout paiement de nature à effectuer au nom et pour le compte de la société doit porter la signature conjointe de deux personnes mentionnées ci-après:

Pierre Goffin, Danny Vanpevenaeyge, Louis de Halleux, Jean-Marcel Maas, Jean-François Van Hecke, Alain de Coster.

Pour extrait conforme et mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 22 juin 2001.

P. Goffin

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47467/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

WESTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 35.103.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 février 2001

.....

A l'unanimité, l'assemblée élit définitivement Jean-Pierre Maas, résidant à 1120 Bruxelles, rue de Lombardzijde 249, coopté en qualité d'administrateur par le conseil du 29 novembre 2000, pour remplacer Monsieur Thienpont, démissionnaire, et pour achever son mandat, qui vient à échéance en 2002.

A l'unanimité, l'assemblée réélit A. De Coster en qualité d'administrateur pour un terme de trois ans, jusqu'après l'assemblée annuelle de 2004.

A l'unanimité, l'assemblée nomme D. Van Pevenaeyge, de résidence à Luxembourg, en qualité d'administrateur pour un terme de trois ans, jusqu'après l'assemblée annuelle de 2004.

.....

Luxembourg, le 22 juin 2001.

Pour extrait analytique conforme

P. Goffin

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47466/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

WESTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 35.103.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 16 février 2001

La séance est ouverte à 14.00 heures.

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Monsieur Yves Bladt

Secrétaire: Mademoiselle Catherine Prevost

L'assemblée renonce à la désignation de scrutateurs.

Le Président expose et l'assemblée constate qu'il appert de la liste de présence, dûment signée et clôturée par les membres:

- que tous les actionnaires étant dûment représentés en vertu de procurations, qui resteront annexées au présent procès-verbal, et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage;
- que pour assister à la présente assemblée, les actionnaires se sont conformés aux dispositions légales et statutaires;
- que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour suivant:

1. Conversion du capital en euro.
2. Augmentation de capital afin d'arrondir le montant en euro.
3. Modification statutaire.
4. Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution des résolutions prises.

Tous ces faits sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée, qui constate qu'elle est régulièrement constituée et apte à délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée aborde l'examen de l'ordre du jour:

1. Conversion du capital en Euros

En vue de mettre le capital social en conformité avec la nouvelle unité monétaire européenne entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2002, l'Assemblée décide d'exprimer le capital social de la société en euro de sorte que le capital social de deux millions cinq cent mille francs luxembourgeois (2.500.000,- LUF), converti en euro (au taux de conversion d'un euro égale quarante virgule trois mille trois cent nonante-neuf francs luxembourgeois), s'élève à soixante et un mille neuf cent septante-trois euros trente-huit eurocents (61.973,38).

2. Augmentation de capital

En vue d'arrondir le capital obtenu par conversion en euros, l'Assemblée décide d'augmenter le capital social de vingt-six euros soixante-deux eurocents (26,62) par incorporation de bénéfices reportés afin de le porter de soixante et un mille neuf cent septante-trois euros trente-huit eurocents (61.973,38) à soixante-deux mille euros (62.000,-).

3. Modifications statutaires

L'Assemblée décide de modifier comme suit, l'article 3 des statuts:

'Art. 3. Capital Social

Le capital social est fixé à soixante-deux mille euros (62.000,-) représenté par deux mille cinq cent actions sans désignation de valeur nominale. Toutes les actions sont nominatives.'

4. Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution des résolutions prises ci-dessus

L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs au conseil d'administration, à Monsieur Yves Bladt ou à Mademoiselle Catherine Prevost, prénommés, pour l'exécution des résolutions prises et afin de rédiger, signer et déposer le texte de la coordination des statuts de la société, conformément aux dispositions légales en la matière.

L'assemblée générale déclare investir Monsieur Yves Bladt, prénommé, avec pouvoir de substitution, des pouvoirs nécessaires pour représenter la société auprès de toutes les administrations, entre autres le registre du commerce, l'administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, et pour signer toutes déclarations et faire en général toutes démarches nécessaires en vue de faire acter les décisions qui précèdent, pour autant que de besoin.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été adoptées séparément et successivement à l'unanimité des voix.

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.15 heures.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 554, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47465/000/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.
